

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 02 MARS 2026

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-six et le deux mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-trois février deux mil vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.
La liste des délibérations a été affichée le cinq mars deux mil vingt-six.

Présents:

Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - TABARD Chantal
MM. GERMAIN Emmanuel - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick
PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absents:

Mme PLAINE Dina, excusé et a donné procuration à Mme DELALANDE Brigitte
M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. SORRE Stéphane

Secrétaire de séance : Mme GRIMAL Chantal

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
2026-005	Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2026	à l'unanimité
2026-006	Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus	à l'unanimité
2026-007	Approbation du compte financier unique 2025	à l'unanimité
2026-008	Affectation des résultats	à l'unanimité
2026-009	Participation financière au Syndicat Intercommunal Scolaire Longueville-Yquelon	à l'unanimité
2026-010	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026	à l'unanimité
2026-011	Vote du budget primitif 2026	à l'unanimité
2026-012	Vote des subventions	à l'unanimité
2026-013	Remboursement d'acompte de la location de la salle de convivialité	à l'unanimité
2026-014	Admission en non-valeur	à l'unanimité
2026-015	Participation au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)	à l'unanimité
2026-016	Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.)	à l'unanimité

2026-017	Avenant à la convention de partenariat relative au Pôle Famille	à l'unanimité
2026-018	Motion de l'AMF de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes	14 voix POUR 1 ABSTENTION

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le cinq mars deux mil vingt-six conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Stéphane SORRE

